



**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 21^E JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents :

Monsieur Gilles Chagnon, commissaire
Monsieur Gilbert Couture, commissaire
Monsieur Mario Crevier, commissaire
Madame Christiane Hallée, commissaire
Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Madame Johanne Légaré, présidente
Monsieur Danny Lepage, commissaire parent (primaire)
Monsieur Marcel Pépin, commissaire
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice aux communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.-16-17-086 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-16-17-087 Monsieur Danny Lepage propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance du 10 mai 2017 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

Ouverture de la séance
et adoption de l'ordre du
jour

Adoption du procès-verbal

Suivis de la dernière
séance

Message de la présidente

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO, souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Madame Légaré offre ses plus sincères condoléances :

- À la famille de Madame Juliette Alary, enseignante à la retraite de l'École secondaire Grande-Rivière, pour le décès de cette dernière.
- À Madame Hélène Rochefort, enseignante de l'École des Tournesols, pour le décès de son père, Monsieur Ange-Aimé Rochefort.
- À Monsieur Simon Beaudry, enseignant de l'École secondaire Mont-Bleu, pour le décès de sa mère, Madame Danielle Glazer.

REPRÉSENTATIONS

- | | |
|---------------|---|
| 11 mai 2017 | › Visite de M. Maxime Pedneaud-Jobin à l'École Saint-Rédempteur |
| 11 mai 2017 | › Vernissage du 50e anniversaire de l'École Saint-Paul |
| 12 mai 2017 | › Conférence de presse sur l'iniquité de la taxe scolaire |
| | › Tournage de la capsule vidéo pour le projet Dynamo-cerveau pour le gala des Prix d'excellence de la FCSQ |
| 12 mai 2017 | › Souper-bénéfice de CADO |
| 15 mai 2017 | › Inauguration de l'agrandissement de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie de l'École de la Vallée-des-Voyageurs |
| 15 mai 2017 | › Conférence téléphonique avec la ministre Vallée concernant le programme de mécanique des machines fixes |
| 17 mai 2017 | › Tournée des écoles pour la remise des prix du Défi OSEntreprendre |
| 25 mai 2017 | › Entrevue avec M. Pascal Laplante (TC Média) concernant les possibles répercussions de la grève de la construction sur l'avancement de nos chantiers et l'avancement de l'acquisition des terrains de la Ville de Gatineau pour la construction de nos 4 écoles (2 primaires, 2 secondaires) pour lesquelles nous avons reçu le financement du MÉES en juillet 2015. |
| 29 mai 2017 | › Remise du Prix du commissaire à l'École du Lac-des-Fées |
| | › Rencontre du CA du Loisir Sport Outaouais |
| 30 mai 2017 | › Rencontre avec le Service des communications concernant le cahier de la rentrée 2017-2018 |
| 1-3 juin 2017 | › Congrès 2017 et gala des Prix d'excellence de la FCSQ |
| 6 juin 2017 | › Participation à la visite du Cégep Heritage College pour la relocalisation des élèves de l'École Euclide-Lanthier |

- 7 juin 2017 † Remise du Prix du commissaire au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
- 8 juin 2017 † Rencontre du Conseil d'administration des Amis de l'Étudiant Outaouais
- 9 juin 2017 † Dévoilement des grands lauréats régionaux – Forces AVENIR 2017. Bravo à Samuel Asselin-Laflamme de l'ÉSGR!
† Olympiques spéciaux à l'École secondaire Mont-Bleu
- 12 juin 2017 † Rencontre avec Mme Nathalie Lepage de Centraide Outaouais
† AGA de Loisir Sport Outaouais et soirée hommage à la présidente sortante Lise Waters pour ses 30 années de bénévolat.
- 14 juin 2017 † Petit-déjeuner du Service de police de la ville de Gatineau au profit de l'AQETA
† Prix du commissaire à l'École des Tournesols
- 15 juin 2017 † Conseil d'administration du Service régional de formation professionnelle de l'Outaouais (SRFPO)
- 16 juin 2017 † Cérémonie d'assermentation pour les finissantes en santé du Centre Vision-Avenir et remise du Prix du commissaire
- 19 juin 2017 † Inauguration de l'agrandissement de l'École du Grand-Boisé et annonce d'une somme de 25 000\$ pour l'embellissement de la cour d'école
† Remise du Prix du commissaire à l'École du Plateau
- 20 juin 2017 † Conférence de presse du Cégep Héritage College
- 21 juin 2017 † Annonce du député André Fortin de subventions de 26 846\$ pour l'embellissement des cours d'écoles de l'École Internationale du Village (Imm. Limoges et Saint-Paul)

Message du directeur
général

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- Le 12 juin, le Ministère de l'Éducation de l'Enseignement supérieur (MÉES) accordait à la CSPO une aide financière de 104 080\$ pour l'embellissement des cours de 5 écoles primaires (de l'Amérique-Française, du Grand-Boisé, internationale du Village, Saint-Paul et Saint-Rédempteur).
- Le 12 juin, le MÉES confirmait à la CSPO le maintien des 4 maternelles plein temps en milieu défavorisé (Saint-Rédempteur, Notre-Dame, Saint-Paul et Jean-de-Brébeuf).

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- Nomination de madame Chantal Labelle, enseignante à l'École Euclide-Lanthier et en remplacement comme directrice adjointe aux écoles Euclide-Lanthier et du Vieux-Verger, à la direction adjointe par intérim à l'École secondaire Grande-Rivière.
- Nomination de madame Lisa Chatillon, enseignante à l'École secondaire Mont-Bleu, en remplacement à un poste d'orthopédagogue professionnel au SRÉ, à la direction adjointe par intérim à la même école.
- Nomination temporaire de madame Louise Larouche, gestionnaire administratif au CÉAPO, à la direction adjointe de ce même centre.
- À partir de cette année, les lauréats régionaux de Forces Avenir au secondaire pourront recevoir une bourse équivalente à la gratuité pleine et entière s'ils se dirigent vers un programme en formation professionnelle offert en Outaouais.

REPRÉSENTATIONS

- 17 juin 2017 - Passage du 1000 km cycliste du Grand Défi Pierre Lavoie à Gatineau.
- 19 juin 2017 - Inauguration de l'agrandissement de l'École du Grand-Boisé et dévoilement des mesures d'embellissement des cours d'écoles par la ministre Stéphanie Vallée.
- 20 juin 2017 - Conférence de presse visant à souligner le départ des élèves et du personnel de l'École Euclide-Lanthier du CÉGEP Heritage College.

Période d'intervention du public

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

Accès internet de la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) – Approbation de la signature de l'annexe au contrat avec le réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) pour l'année 2017-2018

ACCÈS INTERNET DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS (CSPO) – APPROBATION DE LA SIGNATURE DE L'ANNEXE AU CONTRAT AVEC LE RÉSEAU D'INFORMATION SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC (RISQ) POUR L'ANNÉE 2017-2018

Considérant les modalités de l'annexe au contrat avec le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) pour l'année scolaire 2017-2018 ;

Considérant les besoins de la Commission scolaire en matière d'accès à Internet ainsi qu'à l'interconnexion aux organismes partenaires, notamment la Grics et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) ;

Considérant que le RISQ est un organisme à but non lucratif qui gère le réseau privé de l'éducation et de la recherche au Québec ;

Considérant que la Direction de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles dans les réseaux (DGGRIR) du MÉES encourage les commissions scolaires à s'interconnecter au RISQ ;

C.E.-16-17-088 Monsieur Marcel Pépin propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais renouvelle l'entente, et qu'elle autorise Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, à signer pour et au nom de la Commission scolaire le document relatif à la signature de l'annexe au contrat 2017-2018 du

RISQ pour la somme de 26 314,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Approbation – Mesures
50760 et 30810 – Achat
pour la mise à niveau des
licences du correcteur
antidote

**APPROBATION – MESURES 50760 ET 30810 – ACHAT POUR LA MISE À NIVEAU
DES LICENCES DU CORRECTEUR ANTIDOTE**

Considérant que la Commission scolaire détient actuellement 2 511 licences du logiciel correcteur d'orthographe Antidote ;

Considérant que 1 729 licences sur les 2 511 nécessitent une mise à niveau à la version la plus récente du logiciel car la version présentement utilisée pour ces 1 729 licences ne peut être intégrée aux versions les plus récentes des logiciels possibles à intégrer tel que l'éditeur de courriel et la suite Office ;

Considérant l'utilisation du correcteur Antidote par les élèves HDAA et par les élèves à risque ;

Considérant les sommes disponibles dans les mesures 30810 et 50760 pour l'année scolaire 2016-2017 ;

Considérant les priorités de mise aux normes des infrastructures technologiques à la CSPO (Mesure 50760) ainsi que les priorités de l'adaptation scolaire (mesure 30810) adoptées lors du Comité consultatif de gestion (CCG) du 16 mai 2017 ;

Considérant l'article 28 du *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* de la *Loi sur les contrats et organismes publics* qui stipule qu'un contrat d'approvisionnement relatif à des activités de recherche et de développement ou à des activités d'enseignement peut être conclu de gré à gré lorsque, pour des raisons d'ordre technique ou scientifique, un seul fournisseur est en mesure de le réaliser et qu'il n'existe aucune solution de rechange ou encore de biens de remplacement ;

Considérant que le correcteur Antidote est offert par un fournisseur unique ;

C.E.-16-17-089 Madame Nathalie Villeneuve propose de procéder à l'acquisition de la mise à niveau de 1 729 licences du correcteur Antidote ainsi que d'intégrer ces nouvelles licences au programme de maintenance annuelle, auprès de Druides informatiques inc., située au 1435, rue Saint-Alexandre, bureau 1040, Montréal (QC) H3A 2G4, pour la somme de 49 190,05 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Mesures 50760 –
Approbation d'acquisition
de projecteurs

MESURES 50760 - APPROBATION D'ACQUISITION DE PROJECTEURS

Considérant la mesure 50760 du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) visant la mise aux normes des infrastructures technologiques des

commissions scolaires du Québec ;

Considérant la résolution C.C.-15-16-155 ;

Considérant les résultats de l'appel d'offres « Contrat à commandes – Dossier d'achats regroupés Micro-ordinateurs de table et portables pour les commissions scolaires » du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) ;

Considérant les priorités de mise aux normes des infrastructures technologiques à la CSPO adoptées lors du Comité consultatif de gestion (CCG) du 16 mai 2017 ;

Considérant les sommes disponibles dans la mesure 50760 pour l'année scolaire 2017-2018 ;

Considérant la *Politique d'achat* (70-10-20) de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.E.-16-17-090 Monsieur Mario Crevier propose de procéder à l'acquisition de cent vingt (120) projecteurs de marque BenQ (montage mural inclus), modèle MW843UST à focale ultra-courte, auprès de Inso Inc, située au 6615, avenue du Parc, Montréal (QC) H2V 4J1, adjudicataire identifié dans l'appel d'offres, pour la somme de 111 000,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Soumission – Projet
« Câblage réseau
structuré » École
internationale du Village,
immeuble Saint-Paul

**SOUSSION – PROJET « CÂBLAGE RÉSEAU STRUCTURÉ » - ÉCOLE
INTERNATIONALE DU VILLAGE, IMMEUBLE SAINT-PAUL**

Ce point est retiré de l'ordre du jour

Soumissions – Services
professionnels –
Programme d'aide au
personnel

**SOUSSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS – PROGRAMME D'AIDE AU
PERSONNEL**

Considérant la résolution C.E.-15-16-057 ;

Considérant la fin de l'entente avec la firme MORNEAU SHEPELL sise au 1060, rue Robert Bourassa, 9^e étage, Montréal, qui permettait d'assurer les services professionnels pour un programme d'aide au personnel et ce, jusqu'au 30 juin 2017;

Considérant la *Politique d'achat* (70-10-20) de la Commission scolaire ;

Considérant que l'article 1 de la *Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances* (03-01-10) de la Commission scolaire précise que le Comité exécutif désigne les professionnelles et professionnels auxquels la Commission scolaire peut recourir pour ses besoins excédant 25 000,00 \$;

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 17-18-60 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources humaines ;

C.E.-16-17-091 Madame Christiane Hallée propose de recommander au conseil que le contrat relatif aux services professionnels du programme d'aide aux employés, pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020, soit accordé à Groupe Pro Santé inc. situé au 1935 suite 350, chemin Ste-Foy, Québec (QC) G1S 2P1, au tarif horaire moyen de 72,80 \$, soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Homewood Santé

Montant (avant taxes)

tarif horaire moyen de 73,00 \$

Adoptée à l'unanimité

Ordre de changement no. 3
– Projet « Salle de toilette
adaptée » - École Euclide-
Lanthier

**ORDRE DE CHANGEMENT NO. 3 – PROJET « SALLE DE TOILETTE ADAPTÉE » -
ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER**

Considérant la résolution C.C.-16-17-144 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux d'ajustements additionnels de démolition de béton et d'un mur de gypse et d'excavation de tranchées pour les équipements de plomberie ;

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires d'excavation de tranchées de remblais, de réfection et de finition de plafond, de mur et de plancher ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur par les professionnels impliqués dans le dossier ;

Considérant la recommandation de ces professionnels ;

C.E.-16-17-092 Madame Christiane Hallée propose d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 4 850,00 \$ (avant taxes) pour les travaux supplémentaires mentionnés ci-haut et non prévus dans le cadre du projet « Salle de toilette adaptée » à l'École Euclide-Lanthier.

Adoptée à l'unanimité

Modification au contrat –
Ordre de changement no. 6
– Projet « Réfection des
vestiaires des gymnases » -
École secondaire Mont-
Bleu

**MODIFICATION AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT NO. 6 – PROJET
« RÉFECTION DES VESTIAIRES DES GYMNASES » - ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU**

Considérant la résolution C.C.-15-16-124 ;

Considérant la présence de conducteurs et câbles électriques dans la dalle du vestiaire des gymnases ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de démolition de la dalle du vestiaire des gymnases ;

Considérant la nécessité d'utiliser des outils et des équipements supplémentaires ;

Considérant le temps de démolition supplémentaire nécessaire pour la démolition de ladite dalle ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur par les professionnels impliqués dans le dossier ;

Considérant la recommandation de ces professionnels ;

C.E.-16-17-093 Monsieur Serge Lafortune propose d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 40 250,46 \$ (avant taxes) pour les travaux additionnels de démolition de la dalle du vestiaire des gymnases, du temps, des outils et des équipements supplémentaires non prévus dans le cadre du projet « Réfection des vestiaires des gymnases » à l'École secondaire Mont-Bleu.

Adoptée à l'unanimité

Modifications au contrat –
ordre de changement no. 7
– Projet « Réfection des
vestiaires de la piscine » -
École secondaire Grande-
Rivière

**MODIFICATIONS AU CONTRAT – ORDRE DU CHANGEMENT NO. 7 – PROJET
« RÉFECTION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE » - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-
RIVIÈRE**

Considérant la résolution C.C.-15-16-122 ;

Considérant la présence de conducteurs et de câbles électriques dans la dalle du vestiaire ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels pour de la démolition de la dalle ;

Considérant la nécessité d'utiliser des outils et des équipements supplémentaires ;

Considérant le temps de démolition supplémentaire nécessaire pour la démolition de ladite dalle ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur par les

professionnels impliqués dans le dossier ;

Considérant la recommandation de ces professionnels ;

Considérant la recommandation du Services des ressources matérielles ;

C.E.-16-17-094 Monsieur Gilles Chagnon propose d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 34 954,27 \$ (avant taxes) pour permettre les travaux additionnels mentionnés ci-haut et non prévus dans le cadre du projet « Réfection des vestiaires de la piscine » à l'École secondaire Grande-Rivière.

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Projet
« Réfection des salles de
toilette » - École du Vieux-
Verger

SOUSSIONS – PROJET « RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTE » - ÉCOLE DU VIEUX-VERGER

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-17 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50622 – Maintien des bâtiments 2015-2016 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.-16-17-095 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet « Réfection des salles de toilette », du 2^e étage (locaux 220-221) à l'École du Vieux-Verger soit accordé à l'entreprise Les Rénovations Daniel Larivière, située au 435, boulevard Saint-René Est, Gatineau (QC) J8P 8A5, au montant de 61 730,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
DMA Construction	65 800,00 \$
PBS – 2740621 Canada Ltée	69 950,00 \$

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Projet
« Remplacement des
meubles des enseignants
et du personnel
administratif » - École
internationale du Village,
immeuble Saint-Paul

SOUSSIONS PROJET « REMPLACEMENT DES MEUBLES DES ENSEIGNANTS ET DU PERSONNEL ADMINISTRATIF » - ÉCOLE INTERNATIONALE DU VILLAGE, IMMEUBLE SAINT-PAUL

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-53 ;

Considérant que ledit projet est issu des dommages causés à l'ameublement par le bris majeur de tuyauterie à l'immeuble Saint-Paul le 4 mars 2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources

matérielles;

C.E.-16-17-096 Monsieur Gilles Chagnon propose que le contrat relatif au projet « Remplacement des meubles des enseignants et du personnel administratif » pour l'immeuble Saint-Paul de l'École internationale du Village soit accordé à l'entreprise Artwoods, située au 156, Promenade du Portage, Gatineau, QC J8X 2K3, au montant de 43 040,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Fournitures de bureau Denis Inc.	N/S
Imprimerie Papineauville Inc.	N/S

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement –
Portefeuille d'assurances
générales – 2017-2018

RENOUVELLEMENT – PORTEFEUILLE D'ASSURANCES GÉNÉRALES – 2017-2018

Considérant la résolution C.E.-13-14-109 ;

Considérant qu'en vertu de la *Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances* de la CSPO (03-01-10), le Comité exécutif assure les biens, meubles et immeubles de la Commission scolaire ;

Considérant que le contrat d'assurances responsabilité et autres assurances ayant pris effet le 1^{er} juillet 2014 vient à terme le 30 juin 2017 ;

Considérant la possibilité de reconduction de gré à gré pour une période additionnelle de deux ans aux mêmes conditions ;

Considérant le marché actuel des assurances générales pour les commissions scolaires ;

C.E.-16-17-097 Monsieur Gilbert Couture propose de renouveler le portefeuille d'assurances générales pour l'année 2017-2018, selon les mêmes conditions proposées par la firme Lemieux Ryan & Associés, située au 1450, City Councillors, bureau 430, Montréal (QC) H3A 2E6, au montant de 129 033,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement – Contrat
de services alimentaires
2017-2019 – École
secondaire de l'Île

RENOUVELLEMENT – CONTRAT DE SERVICES ALIMENTAIRES 2017-2019 – ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE

Considérant la résolution C.E.13-14-105 ;

Considérant qu'en vertu de l'article 68 de la *Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances* (03-01-10) de la Commission scolaire, le Comité exécutif autorise la location de locaux pour une durée de deux ans ;

Considérant que le contrat de services alimentaires prend fin le 30 juin 2017 ;

Considérant l'addenda fixant le prix de base à 5,95 \$ (plus taxes) pour le repas complet incluant l'assiette, la soupe, le dessert et le breuvage pour l'année scolaire 2017-2018 et 2018-2019 ;

Considérant la possibilité de reconduction de gré à gré pour une période additionnelle de 2 ans aux mêmes conditions ;

Considérant la résolution C.E. 16-17-67 du Conseil d'établissement de l'École secondaire de l'Île ;

C.E.-16-17-098 Monsieur Marcel Pépin propose que le contrat d'opération de la concession des services alimentaires à l'École secondaire de l'Île pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 soit renouvelé avec l'entreprise Traiteur L'indocile 3928942 Canada Inc., située au 836, rue St-Louis, Gatineau (QC) J8T 2S4, en contrepartie d'une compensation mensuelle de 1 150,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Vérification
des systèmes d'alarme-
incendie, des extincteurs
et autres systèmes des
immeubles 2017-2018

**SOUSSIONS – VÉRIFICATION DES SYSTÈMES D'ALARME-INCENDIE, DES
EXTINCTEURS ET AUTRES SYSTÈMES DES IMMEUBLES 2017-2018**

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 17-18-13 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.-16-17-099 Monsieur Gilles Chagnon propose que le contrat de vérification des systèmes d'alarme-incendie, des extincteurs et autres systèmes des immeubles de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais soit accordé à la firme Alarme GS inc., située au 67, rue des Hêtres, Gatineau (QC) J8R 2Y8, au montant de 37 846,00 \$ (avant taxes) pour l'année 2017-2018, soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Vipond Fire Protection

Montant (avant taxes)

38 000,00 \$

Adoptée à l'unanimité

Approbation des frais de
voyage et de déplacement

APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGE ET DE DÉPLACEMENT

Considérant que l'article 6.2 « Fonctions exercées à l'extérieur des limites du territoire de la Commission scolaire » de la Politique *Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires* (60-30-20) ne reflète pas la volonté des commissaires puisqu'il fait fi du covoiturage et que le tarif proposé ne reflète pas la réalité ;

C.E.-16-17-100 Monsieur Danny Lepage propose

que les frais de voyage des commissaires qui ont participé au congrès du 1^{er} au 3 juin 2017 à Laval soient calculés selon le mode de calcul suivant:

- 50\$ / jour, soit le tarif équivalent au coût de location d'un véhicule plus le coût de l'essence (avec preuve d'achat d'essence).

que soient approuvés les frais de voyage et de déplacement de la présidente et des commissaires, à l'exception de ceux de M. Mario Crevier qui seront discutés lors de la séance ajournée du mercredi 28 juin 2017.

	Date	Nom	Montant	Raison
Frais de voyage	1-3 juin 2017	Gilles Chagnon	1404,55 \$	Congrès FCSQ *M. Chagnon a payé les frais d'hébergement de M. Lafortune
	1-3 juin 2017	Gilbert Couture	862,15 \$	Congrès FCSQ
	1-3 juin 2017	Christiane Hallée	164,00 \$	Congrès FCSQ
	1-3 juin 2017	Serge Lafortune	166,00 \$	Congrès FCSQ
	1-3 juin 2017	Johanne Légaré	845,15 \$	Congrès FCSQ
	16-18 sept. 2016	Marthe Nault	191,00 \$	Lac-à-l'épaule
	1-3 juin 2017	Marcel Pépin	284,00 \$	Congrès FCSQ
	1-3 juin 2017	Nathalie Villeneuve	883,65 \$	Congrès FCSQ
Frais de déplacement	15 fév. au 5 juin 2017	Gilles Chagnon	288,66 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	1 ^{er} juillet 2016 au 14 juin 2017	Mario Crevier	387,20 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	8 juillet 2016 au 20 juin 2017	Johanne Légaré	728,20 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	24 août 2016 au 5 juin 2017	Marcel Pépin	126,72 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	24 août 2016 au 13 avril 2017	Nathalie Villeneuve	216,48 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités

Adoptée à l'unanimité

Autres sujets

AUTRES SUJETS

Aucun sujet.

Correspondance et dépôt
de documents

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Ce point est reporté à la séance du 28 juin 2017.

Période de questions

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

Levée de la séance

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.16-17-101 Madame Johanne Légaré d'ajourner la séance.

Il est 21 heures 44 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Mot de la présidente
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1. Accès internet de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) – Approbation de la signature de l'annexe au contrat du Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) pour l'année 2017-2018
 - 7.2. Mesures 50760 et 30810 – Approbation d'achat pour la mise à niveau des licences du correcteur Antidote
 - 7.3. Mesure 50760 – Approbation d'acquisition de projecteurs
 - 7.4. Soumissions – Projet « Câblage réseau structuré » - École internationale du Village, immeuble Saint-Paul (ce point est retiré de l'ordre du jour)
 - 7.5. Soumissions – Services professionnels – Programme d'aide au personnel
 - 7.6. Modifications au contrat – Ordre de changement No. 3 – Projet « Salle de toilette adaptée » - École Euclide-Lanthier
 - 7.7. Modifications au contrat – Ordre de changement No. 6 – Projet « Réfection des vestiaires de la piscine » - École secondaire Mont-Bleu
 - 7.8. Modifications au contrat – Ordre de changement No. 7 – Projet « Réfection des vestiaires de la piscine » - École secondaire Grande-Rivière
 - 7.9. Soumissions – Projet « Réfection des salles de toilette » - École du Vieux-Verger

- 7.10. Soumissions – Projet « Remplacement des meubles des enseignants et du personnel administratif » - École internationale du Village, immeuble Saint-Paul
- 7.11. Renouvellement – Portefeuille d'assurances générales 2017-2018
- 7.12. Renouvellement – Contrat de services alimentaires 2017-2019 – École secondaire de l'Île
- 7.13. Soumissions – Contrat de vérification des systèmes d'alarme-incendie, des extincteurs et des autres systèmes des immeubles 2017-2018
- 7.14. Réclamation des frais de voyage et de déplacement
8. Autres sujets
9. Correspondance et dépôt de documents (ce point est reporté à la séance du 28 juin 2017)
10. Période de questions
11. Levée de la séance